



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel : CAFEP PLP, CAER PLP

La rectrice de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats des concours CAFEP PLP et CAER PLP,

ARTICLE 1

Pour la discipline P0222- ANGLAIS LETTRES

Titulaires :

Membre 1 : corps d'inspection
MME PERCHER Marie-Pierre
Membre 2 : enseignant
M THOMAS Romain

A titre de suppléant, et en cas d'empêchement :

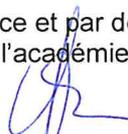
Membre 1 : corps d'inspection
Mme AUBOIS Elisabeth
Membre 2 : enseignant
M. ANTOINE Maxime

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 02 avril 2021

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon


Sandrine BENYAHIA



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel : CAFEP PLP, CAER PLP

La rectrice de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats des concours CAFEP PLP et CAER PLP,

ARTICLE 1

Pour la discipline P6500-ARTS APPLIQUES OPTION DESIGN

Titulaires :

Membre 1 : corps d'inspection
M. SI-MOHAMMED Miloude
Membre 2 : enseignant
M. PETIT Jean-Michel

A titre de suppléant, et en cas d'empêchement :

Membre 1 : corps d'inspection
M. BADON Lionel
Membre 2 : enseignant
M. BONTEMPS Didier

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 02 avril 2021

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon


Sandrine BENYAHIA



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel : CAFEP PLP, CAER PLP

La rectrice de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats des concours CAFEP PLP et CAER PLP,

ARTICLE 1

Pour la discipline P8039 – ECONOMIE ET GESTION OPTION GESTION ADMINISTRATION

Titulaires :

Membre 1 : corps d'inspection

M MOINET Hervé

Membre 2 : enseignant

Mme BUJOC Emmanuelle

A titre de suppléant, et en cas d'empêchement :

Membre 1 : corps d'inspection

Mme DENOIX Caroline

Membre 2 : enseignant

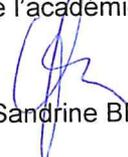
Mme LAGA Isabelle

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 02 avril 2021

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon


Sandrine BENYAHIA



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel : CAFEP PLP, CAER PLP

La rectrice de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats des concours CAFEP PLP et CAER PLP,

ARTICLE 1

Pour la discipline P0226- ESPAGNOL LETTRES

Titulaires :

Membre 1 : corps d'inspection
Mme SAUVAGEOT Isabelle
Membre 2 : enseignant
Mme POMPANON Laura

A titre de suppléant, et en cas d'empêchement :

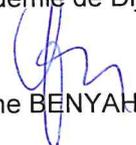
Membre 1 : corps d'inspection
M. JIMENEZ François
Membre 2 : enseignant
Mme BAILLY Nathalie

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 02 avril 2021

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon


Sandrine BENYAHIA



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel : CAFEP PLP, CAER PLP

La rectrice de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats des concours CAFEP PLP et CAER PLP,

ARTICLE 1

Pour la discipline P2301 – GENIE INDUSTRIEL OPTIQUE LUNETTERIE

Titulaires :

Membre 1 : corps d'inspection

M. BADON Lionel

Membre 2 : enseignant

M. FOURNIER Patrick

A titre de suppléant, et en cas d'empêchement :

Membre 1 : corps d'inspection

M. SI-MOHAMMED Miloude

Membre 2 : enseignant

M. ROYET Denis

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 02 avril 2021

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon


Sandrine BENYAHIA



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel : CAFEP PLP, CAER PLP

La rectrice de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats des concours CAFEP PLP et CAER PLP,

ARTICLE 1

Pour la discipline P8510 – HOTELLERIE TECHNIQUES CULINAIRES

Titulaires :

Membre 1 : corps d'inspection
Mme FARAGA Natacha
Membre 2 : enseignant
Mme MAILLARD Ludivine

A titre de suppléant, et en cas d'empêchement :

Membre 1 : corps d'inspection
Mme COUPRIAUX Virginie
Membre 2 : enseignant
M CHION Christophe

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 02 avril 2021

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon


Sandrine BENYAHIA



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division de l'organisation scolaire
de l'enseignement privé et de la prospective
Bureau de l'enseignement privé – DOSEPP3**

Arrêté rectoral portant nomination des membres des commissions d'entretien professionnel compétentes pour les lauréats de la session 2020 du concours de recrutement pour l'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel : CAFEP PLP, CAER PLP

La rectrice de l'académie de Dijon

VU l'arrêté du 28 août 2020 fixant les modalités complémentaires d'évaluation et de titularisation de certains personnels relevant du ministère chargé de l'éducation lauréats de la session 2020 des concours.

ARRÊTE :

sont nommés, au titre de la session de 2020, membres des commissions d'entretien compétentes pour les lauréats des concours CAFEP PLP et CAER PLP,

ARTICLE 1

Pour la discipline P0210 – LETTRES HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Titulaires :

Membre 1 : corps d'inspection
M. JACQUIN Philippe
Membre 2 : enseignant
Mme ROUQUETTE-SALERNO Laëtitia

A titre de suppléant, et en cas d'empêchement :

Membre 1 : corps d'inspection
M. BEPOIX Sébastien
Membre 2 : enseignant
M. SECULA Didier

ARTICLE 2

La secrétaire générale d'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 02 avril 2021

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale de l'académie de Dijon


Sandrine BENYAHIA